

De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 150

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257452>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Où sont les 1588 abonnés ?...

Petite avance, petits pas, cette quinzaine. Nous n'enregistrons en effet que

3 abonnements nouveaux

dont l'un a surgi, de façon bien amusante, au cours de la réunion des abonnés de notre journal à Lausanne. A quand la suite ?

Le · MOUVEMENT FÉMINISTE ·

AVIS IMPORTANT.— *Le 10 Novembre prochain, le MOUVEMENT FÉMINISTE célébrera le dixième anniversaire de sa fondation. Nous préparons pour cette occasion un numéro spécial avec quelques portraits, dont nous recommandons d'avance à nos amis la vente et la distribution. Prière de nous informer du nombre d'exemplaires que l'on désire, un tirage plus considérable devant être fait cette fois.*

De-ci, De-là...

Sauvez les enfants !

L'Ouvroir « Sauvez les Enfants », qui doit quitter son local de l'École Ménagère, 8, rue Rousseau, est transféré à l'École enfantine des Bastions, où, grâce à l'amabilité du Département de l'Instruction publique et de la Ville de Genève, une grande salle du rez-de-chaussée a été mise à sa disposition.

Au seuil d'un nouvel hiver et considérant les appels pressants qui lui parviennent, soit des pays avoisinants, soit des régions plus lointaines, l'Ouvroir de Genève s'apprete à faire un nouvel effort. Les résultats obtenus sont fort encourageants et le Comité de l'Ouvroir remercie vivement toutes les personnes qui y ont collaboré. Il a la joie de voir avec quelle reconnaissance tous ces envois ont été reçus et comme ils sont jusqu'à présent tous arrivés à bon port. Les envois pour la Russie sont partis avec les trains de secours suisses et sont distribués dans la région de Tsaritsine par les délégués du Comité suisses de Secours aux Enfants et ceux de la Croix-Rouge suisse qui nous écrivent à quel point le manque de vêtements chauds se fait sentir. Des envois sont également partis dernièrement pour le Secours d'urgence en France; pour le délégué du Comité International de la Croix-Rouge en Pologne, où d'innombrables réfugiés continuent à affluer; pour Constantinople, où un home d'enfants arméniens vient de s'ouvrir sous la direction d'une amie suisse, et enfin pour les enfants suisses à l'étranger, auxquels l'Ouvroir de Genève tient à faire des dons spéciaux. Actuellement des caisses se préparent à destination de Budapest et Vienne pour des homes d'enfants avec lesquels le Comité est en relation personnelle et dont la situation s'aggrave rapidement. Enfin, les « paquets de Noël », que l'Ouvroir désire offrir chaque année à quelques œuvres genevoises, doivent se confectionner encore. Le travail ne manque pas. L'Ouvroir réitère donc son appel à toutes les bonnes volontés. Il est toujours ouvert les lundis, mercredis, vendredis et samedis, entre 2 et 5 heures. On peut y travailler ou y chercher de l'ouvrage. Tous les moindres dons en nature ou en argent seront reçus avec la plus vive reconnaissance.

Vins sans alcool.

En cet automne de l'an de grâce de 1922, où l'on annonce que, vu l'abondance de la récolte, alcool de fermentation et alcool de distillation vont couler à flots sur notre pays, on apprendra avec satisfaction l'installation en plein pays romand, à Morges, d'une succursale de la fabrique de vins sans alcool et de conserves alimentaires de Meilen. Les produits seront les mêmes que ceux que l'on fabrique en Suisse allemande, mais on y ajoutera plusieurs vins vaudois du cru, et on projette d'installer aussitôt que possible des machines pour la concentration par le froid, qui permettront l'exportation jusqu'aux Etats-Unis de fruits et de jus sans alcool. Nous signalons tout spécialement à l'attention de nos lecteurs cette entreprise, ajoutant que, comme toute entreprise nouvelle, elle a besoin d'argent, que des actions de 500 fr. avec dividende de 6 % ont été émises, et qu'il y a là, à la fois, un bon placement et une bonne action pour ceux que préoccupent le développement de l'alcoolisme et la situation économique de notre pays. S'adresser pour tout renseignement à M. Paul Daepf, administrateur délégué, à Morges.

Fédération abolitionniste

L'Assemblée générale de la Fédération abolitionniste internationale a eu lieu à Bâle les 28 et 29 septembre dernier. « Assemblée générale » est peut-être un terme bien fort pour une réunion tout intime des principaux « leaders » internationaux, auxquels pas un seul membre de l'Association n'était venu se joindre. Pour être réduite à une quinzaine de participants, cette rencontre n'en a pas moins été utile et fort intéressante. Y assistaient: M^{me} Avril de Sainte-Croix, M. Hoffet (France), le prof. von Düring (Allemagne), M^{me} Dr Heers (Hollande), Misses Wilson, Willis et Neilans (Angleterre), et les membres de la Commission administrative.

En l'absence du président, M. de Graaf, retenu en Hollande, M. de Meuron, président de la Commission administrative, a ouvert et présidé les séances. Il a rappelé tout d'abord la mémoire de plusieurs travailleurs éminents, disparus depuis la dernière Assemblée: M. Léopold Monod, M. Richard Bergner, ce dernier fut longtemps membre très actif de la Commission; M^{mes} Jules Siegfried et Kath. Scheven, auxquelles le *Mouvement Féministe* a déjà rendu hommage. La mort de M^{me} Scheven est une perte sensible pour la Branche allemande, dont elle était la présidente respectée et admirée pour son intelligence remarquable, sa culture étendue et sa droiture absolue.

Le secrétaire a donné un bref compte rendu de son activité qui, cette année, s'est étendue aux pays nouveaux: Tchécoslovaquie et Autriche allemande, où la Fédération espère sous peu former des groupements abolitionnistes. Les questions administratives, budgétaires et statutaires ont clôturé cette première séance, et le soir, au Bernoullianum, un auditoire d'environ 400 personnes entendait M^{mes} Dr Parrel (Bâle), Avril de Sainte-Croix (Paris) et le prof. von Düring (Francfort) exposer *les Exigences actuelles de l'hygiène et de la morale sociales*, et démontrer que la doctrine abolitionniste est seule capable de concilier ces deux sciences que l'on est trop porté à opposer l'une à l'autre. Le lendemain, Miss Alison Neilans apportait un mémoire d'une haute inspiration. L'auteur, préoccupé de la jeunesse et de la formation des caractères, se demande, en face de la faillite des anciennes formules et des traditions délaissées de la morale chrétienne: quelle raison invoquer pour engager la jeunesse à pratiquer une morale élevée? Sur quelles bases faut-il édifier? Les yeux des jeunes sont ouverts sur une foule de problèmes ignorés de leurs devanciers; la menace des conséquences d'une conduite irrégulière ne les effraie pas, ils savent que la science leur viendra en aide pour les esquiver. C'est donc seulement en agissant sur leur être spirituel ou en éveillant celui-ci, qu'on parviendra à les convaincre que les relations illicites entre les sexes sont le plus souvent une insulte à l'amour, au respect de soi-même, et en plus sont nuisibles à la communauté.

Un autre sujet d'étude a été présenté par un membre de la Fédération habitant les Etats-Unis, et qui a communiqué le texte des nouvelles lois de ce pays sur les maladies contagieuses. Quelques-unes de ces lois sont tellement attentatoires à la liberté et même à la personnalité humaines, qu'en les lisant on se croit revenu aux temps de l'Inquisition: sur le simple soupçon d'une maladie contagieuse, les officiers de santé sont autorisés à violer n'importe quel domicile, et à faire subir à ses habitants une visite médicale avec ce qu'elle implique de plus odieux. Il va sans dire que ce sont et seront les femmes qui auront le plus à pâtir de ce régime draconien, et la Fédération, dont un des premiers principes est le respect de la personnalité humaine, trahirait ses engagements si elle ne tentait un vigou-